

### DANIELE PREMEL, PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ÉLOGIE-SIEMP

Le conseil d'administration d'Élogie-Siemp du 5 janvier 2017 a nommé Danièle Premel, présidente du conseil d'administration d'Élogie-Siemp, ainsi que Sandrine Charnoz, vice-présidente de la société, pour la durée de leur mandat d'administrateur.

Il a également désigné les membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres de la société. Le règlement intérieur de cette même commission a également été approuvé par le Conseil d'administration.

Le conseil d'administration a également désigné les membres titulaires et suppléants pour les jurys de concours. Le règlement intérieur des jurys de concours a également été approuvé par le Conseil d'administration.

La société Action Logement Immobilier a été agréé en tant qu'actionnaire d'Élogie-Siemp, en remplacement d'Astria et de Cilgère, dont les actions seront transférées à ce nouvel actionnaire, dans le cadre de la réforme d'Action Logement adoptée par le gouvernement et précisée dans les ordonnances des 20 et 28 octobre 2016. La nomination des deux administrateurs d'Action Logement Immobilier sera ratifiée lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration a également approuvé la nouvelle Charte éthique et déontologique d'Élogie-Siemp.

#### À PROPOS D'ÉLOGIE-SIEMP

Élogie-Siemp gère près de 28 000 logements à Paris et en banlieue. Bailleur social et constructeur de logements sociaux, elle ambitionne de répondre aux objectifs de la Ville de Paris en matière de production de logements sociaux et d'amélioration de la qualité de service.

[www.elogie-siemp.paris](http://www.elogie-siemp.paris)

#### CONTACT PRESSE

Juliette Zylberberg : 06 42 21 24 31 / [j.zylberberg@siemp.fr](mailto:j.zylberberg@siemp.fr) / [j.zylberberg@elogie.paris](mailto:j.zylberberg@elogie.paris)